

# Les citoyens du bassin Brévenne Turdine

au cœur de l'alerte en cas d'inondations



Julie Couve, Chargée de mission inondations au Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (69)

Ce réseau humain d'alerte a été mis en place en 2011 par le Syndicat de Rivières Brévenne Turdine (SYRIBT) grâce à la grande motivation et à la grande volonté des riverains des cours d'eau. Suite à la crue importante de 2008, est née une réelle envie d'agir tous ensemble pour limiter les dégâts et éviter de revivre la même catastrophe.

## Fonctionnement du réseau d'alerte

Ce réseau est basé sur la solidarité entre l'amont et l'aval du bassin versant. Environ 120 riverains volontaires se sont déclarés auprès du syndicat pour participer au système.

Ainsi, chaque « sentinelle » surveille la montée de « son » cours d'eau et, lorsque le niveau de vigilance ou d'alerte est atteint, elle contacte l' élu référent de sa commune qui transmettra le message dans les communes situées en aval de façon à les prévenir. Cet appel passe par des communes « centre de vigilance » qui centralisent les appels de l'amont et les répercutent en aval. Ces centres de vigilance, qui constituent les points névralgiques de la chaîne, sont les communes les plus impactées par les inondations dans la vallée.

Chacun des 42 sites de surveillance du réseau « sentinelles », a été équipé grâce à une échelle limnimétrique par le syndicat de rivières Brévenne Turdine, et des repères « vigilance » et « alerte » vont prochainement être installés. Ces outils doivent faciliter l'observation de la montée des eaux par les riverains.

Le SYRIBT a également remis un « kit de surveillance » à chaque sentinelle : une besace rouge floquée avec le logo « ALERTE CRUES » et contenant un poncho rouge, une lampe de poche, un cahier d'observation ainsi qu'un certain nombre de fiches explicatives du système (numéros à appeler, etc.).

La sentinelle peut ainsi surveiller régulièrement (y compris en dehors des périodes d'alerte) la rivière et noter les niveaux dans son cahier d'observation. Les cahiers seront relevés de façon annuelle par le SYRIBT qui pourra ainsi constituer une base de données.

## Avantages de ce type de système

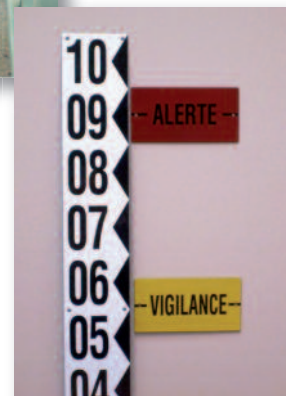
Ce système devrait permettre d'anticiper l'arrivée des crues sur les centres bourgs les plus en aval. Il permet de mobiliser un grand nombre de personnes, de les sensibiliser et de les « conscientiser » face à ce risque majeur.



De plus, cette alerte constitue une information très importante pour les maires des communes du bassin.

Elle constitue un outil d'aide à la décision supplémentaire (alerte météo, alerte préfectorale...) quant au déclenchement ou non de leur plan communal de sauvegarde. Cette alerte est d'autant plus précieuse qu'elle reflète ce qui se passe réellement sur le cours d'eau.

Un système automatisé va très prochainement être mis en place par le SYRIBT de façon à compléter ce réseau « sentinelles ».



■ ■ ■

